



Madame, Monsieur,

1°) Travaux d'entretien des voies de chemin de fer

SNCF réseau, en charge de la sécurité des installations et de la circulation ferroviaire, réalisera des travaux d'entretien des voies sur la ligne Amiens-Laon du 12 au 16 février. Ces travaux d'entretien nécessitent d'intervenir en dehors des périodes de circulation des trains. Les travaux se dérouleront donc de nuit entre 22h et 5h. SNCF réseau est consciente de la gêne occasionnée et remercie les riverains de leur compréhension.

2) Bilan de la rencontre avec les services des finances Publiques

Comme cela vous l'avait été précisé, la commission finances a rencontré M. OUTREBON, Inspecteur divisionnaire des finances publiques et conseiller auprès des décideurs locaux, dans le cadre du projet de rénovation du bordurage et des trottoirs de la Rue de la Gare. Après la présentation du projet d'aménagement, les membres de la commission et M. OUTREBON se sont livrés à une étude approfondie de la situation financière de la commune. Après analyse, il apparaît que la réalisation de cet aménagement est financièrement viable pour la commune. Le coût des travaux pourra être absorbé par les finances propres de la commune et il ne sera pas nécessaire de recourir à un emprunt. La fiscalité locale ne sera donc pas impactée par ces travaux de grande ampleur. Le montage financier s'accompagnera de demandes de subventions auprès des services de l'Etat, de la Communauté de Communes (sur la partie concernant la remise en état des bordures) et dans le cadre des amendes de Police.

3) Antenne relais Orange

Après l'arrivée de la fibre sur le territoire communal, les services de téléphonie mobile vont eux aussi connaître une nouvelle impulsion au cours de cette année 2024. En effet, l'opérateur Orange qui utilise l'antenne relais située sur la commune va développer son offre de services en modifiant son installation. A terme, le matériel permettant l'arrivée de la 5G sera installé et un équipement visant à améliorer le réseau 4G existant sera déployé. Ces aménagements permettront à terme d'offrir un meilleur service de téléphonie aux habitants de notre secteur. En espérant que les éoliennes qui s'installeront prochainement n'entravent pas ces avancées technologiques. Nous y serons attentifs.

4) Cinéma

Au programme ce mardi 6 février : « Bâtiment 5 » de Ladj Ly (Réalisateur du film « Les Misérables »).

Synopsis : Haby, jeune femme très impliquée dans la vie de sa commune, découvre le nouveau plan de réaménagement du quartier dans lequel elle a grandi. Mené en catimini par Pierre Forges, un jeune pédiatre propulsé maire, il prévoit la démolition de l'immeuble où Haby a grandi. Avec les siens, elle se lance dans un bras de fer contre la municipalité et ses grandes ambitions pour empêcher la destruction du bâtiment 5.

Avis et critiques : « *Les Misérables* » avait révélé un cinéaste, "Bâtiment 5" le confirme, Ladj Ly sait raconter et mettre en scène des histoires. Il puise dans son vécu dans les banlieues une dramaturgie quasi-antique, en la filmant à l'américaine, avec dynamisme et relances. Tarifs : 3,50 € pour les enfants, étudiants, demandeurs d'emploi et 5,50 € pour les adultes.

Après une période difficile, le circuit du cinéma en balade tente de se relancer. Nous comptons sur votre soutien pour pérenniser cette reprise. En l'absence d'une reprise significative de l'activité, les salles n'obtenant pas un taux de fréquentation suffisant risquent d'être exclues du dispositif. Ce serait dommage pour notre village et pour nos cinéphiles...

Veillez croire Madame, Monsieur en l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le Maire
Ludovic KUSNIERAK